Mars 2010

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Erevan (Arménie), 13 et 14 mai 2010

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture

2. Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur: ***pour décision***

3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier: ***pour décision*** **(ERC/10/1 Rev.2 - ERC/10/INF/2 Rev.1)**

II. QUESTIONS PERMANENTES

4. Allocution du Directeur général **(ERC/10/INF/4)**

5. Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO

6. Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI), y compris le Réseau des bureaux décentralisés: ***pour examen et/ou recommandation*** **(ERC/10/2 et ERC/10/2 Add.1)**

   Ce point concerne la réforme de l'Organisation résultant des délibérations de la Conférence de la FAO à sa trente-sixième session (Rome, 18-23 novembre 2009) et présente les résultats du Sommet mondial des chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité alimentaire organisé à Rome du 16 au 18 novembre 2009. La Conférence souhaitera peut-être examiner la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) dans la région Europe et Asie centrale, y compris les modifications apportées aux responsabilités et aux fonctions du Bureau pour cette région. La Conférence de la FAO, à sa trente-

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/K7343/f

sixième session, a demandé à la Conférence régionale de contribuer à l'élaboration par la Direction d'une vision à moyen et long termes pour la structure et le fonctionnement du réseau des bureaux décentralisés, compte tenu des actions du PAI relatives à la décentralisation.

7. Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA): ***pour examen et/ou recommandation*** **(ERC/10/3)**

Des réformes de grande ampleur ont été convenues de manière unanime par les membres du CSA en octobre 2009 et approuvées par la Conférence de la FAO en novembre 2009. Elles ont aussi été entérinées par les chefs d'État et de gouvernement en novembre à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui ont pris l'engagement « *de mettre en œuvre intégralement la réforme du CSA* », comme l'un des quatre objectifs stratégiques du Sommet. Ce point présente ces réformes, qui visent à faire du CSA la principale plate-forme internationale et intergouvernementale ouverte chargée de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et offre l'occasion d'examiner en quoi le renouveau du CSA pourrait permettre de relier le Comité aux structures nationales pour être effectivement opérationnel.

8. Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et suite donnée aux recommandations de la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Europe: ***pour examen et/ou recommandation*** **(ERC/10/4)**

9. Mise en œuvre du Programme de travail et budget (PTB) pour 2010-11 et domaines d'action prioritaires pour la région Europe au cours du prochain exercice biennal (2012-2013): ***pour examen et/ou recommandation*** **(ERC/10/5)**

Conformément à l'Évaluation externe indépendante (EEI) et à l'approbation du Plan d'action immédiate pour mise en œuvre aux niveaux du Siège et des bureaux décentralisés, le Cadre stratégique et le Plan à moyen terme pour 2010-2013 serviront de base à une nouvelle approche axée sur les résultats. Il a été décidé dans ce contexte, que les Conférences régionales deviendront des Comités de la Conférence de la FAO, qui auront notamment pour fonctions d'approfondir les questions relatives à la cohérence des politiques régionales, d'étudier les questions de politique mondiale sous un angle régional ainsi que de donner des avis sur le programme de la FAO dans la région et sur le programme général de la FAO, dans la mesure où il concerne la région. L'examen et les recommandations de la Conférence sur les priorités régionales permettront d'entériner les priorités définies pour le PTB 2010-2011 dans la région Europe et d'étudier les domaines d'action prioritaires afin d'actualiser le Plan à moyen terme et d'élaborer le PTB 2012-2013.

10. Mise en place du Centre des services communs unique au niveau mondial: ***pour examen et recommandation*** **(ERC/10/6)**

Ce point examine l'initiative visant à constituer un Centre des services communs unique au niveau mondial en regroupant les pôles de Bangkok et de Santiago avec celui de Budapest, pour des raisons d'efficacité et d'économie.

III. QUESTIONS À L'EXAMEN ET À CARACTÈRE INFORMATIF

11. Rapport succinct des recommandations des organes régionaux de la FAO: ***pour examen et/ou recommandation*** **(ERC/10/LIM/1 et ERC/10/INF/7)**

Le Secrétariat présentera les principales conclusions et recommandations issues des débats de la trente-sixième session de la Commission européenne d'agriculture et d'autres comités et commissions de niveau régional (la Commission européenne des forêts, la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures, la

Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase, la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse) et d'autres organes régionaux de la FAO, pour examen et recommandations de la Conférence régionale pour l'Europe.

IV. TABLE RONDE MINISTÉRIELLE

12. Mesures prises pour faire face aux problèmes de l'agriculture et du développement rural dans la région Europe et Asie centrale: partage des expériences acquises et renforcement de la coopération dans la région: ***pour examen et recommandation*** **(ERC/10/7)**

L'agriculture et les zones rurales en Europe et Asie centrale sont confrontées à trois problèmes principaux: i) les incidences complexes des crises financières et économiques aux niveaux mondial, régional et national, ii) les répercussions du changement climatique sur l'agriculture, les forêts, les pêches et les zones rurales ainsi que sur la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments qui réclament iii) des mesures ciblées et efficaces, y compris le soutien de l'investissement dans l'agriculture.

La flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008, d'une part, et les crises financières et économiques qui perdurent, d'autre part, ont montré que la sécurité alimentaire durable risque d'être menacée dans nombre pays de la région, en raison du retour de la pauvreté, du déséquilibre de la balance commerciale ou de la détérioration des termes de l'échange pour l'agriculture, et des problèmes liés à l'accès aux facteurs de production et au crédit. Plusieurs pays en transition qui, durant la dernière décennie, ont réussi à augmenter la production agricole et la consommation alimentaire, se trouvent confrontés à une baisse des exportations agricoles qui risque de peser sur la balance commerciale agricole et sur l'accès des populations aux denrées alimentaires importées. D'autres pays qui restructurent leur agriculture, doivent faire face à des pénuries de capital accessible pour l'investissement de modernisation. On sait que l'agriculture aura aussi besoin d'investissements et d'assistance technique considérables pour faire face aux problèmes créés par les effets du changement climatique, dans des domaines allant de l'investissement dans des mécanismes de développement propre, à l'adoption de technologies vertes et respectueuses de l'environnement, notamment l'énergie renouvelable et les bonnes pratiques agricoles.

Afin de garantir la sécurité alimentaire, il faut non seulement accroître le volume des investissements mais aussi: i) améliorer l'environnement pour les investisseurs privés et ii) attirer les investissements directs étrangers. Il est par ailleurs besoin de politiques qui soutiennent les petites exploitations et augmentent leur part dans l'investissement. L'ajustement ciblé et en temps opportun des politiques de soutien, s'appuyant sur le partage de données d'expérience en matière de transition économique dans la région, est indispensable pour aider les agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs à faire face aux défis à venir .

La Conférence souhaitera peut-être examiner et encourager le partage des données d'expérience sur les politiques de soutien qui ont été efficaces, conformément aux engagements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), étant donné que les crises économiques et financières risquent de faire surgir les menaces du protectionnisme. La coopération et l'intégration économique régionales pourraient être un moyen de faciliter les échanges commerciaux et les investissements. L'expérience que la FAO a acquise en donnant des avis aux gouvernements sur la façon d'inclure les petites exploitations agricoles dans la croissance agricole et de permettre aux populations rurales pauvres de tirer parti du développement peut fournir aux décideurs des approches d'investissements et de croissance agricole durables favorisant les pauvres.

Il faut des politiques et des programmes pour la recherche et le développement de nouvelles technologies d'économie et de conservation de l'énergie, en même temps que la

gestion améliorée des ressources en sol et en eau, la sélection végétale adaptative, des technologies et des systèmes permettant de réduire les pertes après récolte qui seront d'une importance primordiale pour permettre au secteur agricole de s'adapter au changement climatique, à la rareté de l'eau et à la perte de terres. Le secteur devra relever le défi que constitue la production d'énergie renouvelable qui, d'une part, peut réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais d'autre part peut être en concurrence pour les ressources de production, la priorité étant donné aux énergies renouvelables comme stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique et de leur atténuation.

La Conférence souhaitera peut-être fournir des orientations sur les politiques et les approches régionales et sous-régionales nécessaires pour faire face aux problèmes de la crise des marchés financiers, de la stagnation économique et du déclin du commerce agricole, de la pénurie croissante des ressources hydriques et foncières ainsi qu'aux effets du changement climatique en termes de recherche, de nouvelles technologies et de leur diffusion.

V. QUESTIONS DIVERSES

13. Date, lieu et principaux thèmes de la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe: ***pour décision***

14. Autres questions

15. Adoption du rapport

16. Clôture de la Conférence